

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction des Personnes Handicapées et des Personnes du Bel Age
Direction Adjointe Gestion des Etablissements et Services

04 13 31 29 22

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 25 SEPTEMBRE 2020
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : M. MAURICE REY**

OBJET : Subvention de fonctionnement 2020 en faveur du groupement de coopération social et médico-social d'Aubagne (GCSMS) "le fil rouge Alzheimer".

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le délégué aux personnes du bel âge, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le groupement de coopération social et médico-social (GCSMS) Alzheimer du pays d'Aubagne, dénommé « Le fil rouge » a été créé le 8 février 2008. Il a pour objectif de soutenir et accompagner les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée et leur famille, de coordonner les interventions entre les partenaires signataires, ainsi que de mutualiser les moyens et ressources.

Ce groupement rassemble différents membres institutionnels, médicaux, médico-sociaux et associatifs locaux, dont le Département. Le groupement est représenté par Madame Sophie Amarantinis en tant qu'administrateur depuis septembre 2014.

Le « fil rouge Alzheimer » dispose d'une plateforme d'accompagnement et de répit pour les aidants familiaux sur le territoire d'Aubagne-La Ciotat. Pour l'animation de cette plateforme, le groupement emploie 3 salariés représentant 2,8 équivalents temps plein (une responsable du groupement et deux psychologues). Depuis 2016, le groupement porte une méthode pour l'amélioration de l'accompagnement des personnes âgées de 60 ans et plus, sur le pays d'Aubagne-La Ciotat.

Le groupement se situe sur Aubagne au sein du pôle seniors - 1 Boulevard Jean Jaurès – 13400 Aubagne et sur La Ciotat à la maison des seniors portée par le CCAS de La Ciotat. Il propose écoute et information, évaluation des situations, accompagnement pour la mise en place d'un plan d'action personnalisé, suivi psychologique auprès des aidants.

Les activités développées en 2019 sont reconduites sur l'année 2020 :

- ateliers « la tête et les jambes » (stimulation cognitive et physique) ;
- formations des aidants ;
- sorties pour les aidants familiaux et pour les couples aidants-aidés ;
- séances de sophrologie pour les aidants ;
- rencontres mensuelles des aidants familiaux ;
- séances de socio-esthétique à domicile des couples aidants/aidés ;
- séjour vacances pour des couples aidants/aidés.

Durant la crise sanitaire du Covid-19, les actions collectives ont dû être annulées. L'équipe s'est toutefois mobilisée pour réaliser des appels à destination des aidants. Des séances de sophrologie ont également pu être animées en ligne et une nouvelle action de gymnastique adaptée à domicile a été mise en place.

Le résultat 2019 est excédentaire de 4 099 € Les fonds associatifs s'élèvent à 95 886 € Le Conseil départemental a versé au groupement pour cet exercice une subvention de 30 000 € Le taux de dépendance financière est de 13,25 %.

Le budget prévisionnel 2020 est présenté en équilibre à 238 049 €

Pour 2020, le groupement sollicite le renouvellement à l'identique de la participation du Conseil départemental en demandant un montant de subvention de 30 000 €

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL